

DÉPISTAGE COVID-19

Il faut faciliter un partenariat entre les laboratoires de biologie médicale et les laboratoires vétérinaires

La pandémie actuelle ne pourra être enrayerée sans un effort commun de solidarité. Les outils de dépistage du virus et ceux des anticorps anti-Covid-19 doivent être utilisés largement, pour renforcer Les capacités de dépistage actuellement et après la période de confinement. Les laboratoires de biologie médicale doivent pouvoir, si nécessaire, s'appuyer sur l'expertise virologique et la compétence technique des laboratoires vétérinaires départementaux pour contribuer au dépistage efficace et rapide de la population française.

Les vétérinaires ont une longue expérience du dépistage des zoonoses en général et des coronaviruses chez l'animal. Les techniques biologiques utilisées chez l'homme et chez l'animal sont les mêmes ; les outils de diagnostic des laboratoires vétérinaires départementaux peuvent renforcer utilement le potentiel de diagnostic actuellement assuré par les laboratoires de biologie médicale sur tout le territoire français. À un moment où les réactifs de dépistage peuvent venir à manquer, les biologistes médicaux, garants de la maîtrise de l'acte de biologie médicale (du prélèvement biologique à la remise du résultat au clinicien et au patient), doivent pouvoir nouer un partenariat étroit avec les biologistes vétérinaires pour être en mesure de répondre aux sollicitations du corps médical et de la population.

C'est l'occasion de mettre en pratique le concept « Une seule santé » prôné par les organisations internationales comme l'OMS et l'OIE pour développer des synergies entre tous les acteurs concernés, à tous les niveaux, notamment celui de la biologie médicale, afin de répondre de façon coordonnée aux enjeux de santé publique.

L'urgence sanitaire actuelle exige de renforcer utilement et rapidement les capacités de dépistage et de suivi du Covid-19. Nos concitoyens ne comprendraient pas que toutes les ressources et possibilités de dépistage ne soient pas mises en œuvre pour lutter contre l'ennemi commun. C'est pourquoi, l'Académie nationale de Pharmacie demande que les laboratoires de biologie médicale puissent établir, de façon exceptionnelle et temporaire, des partenariats avec les laboratoires vétérinaires départementaux afin de les aider dans l'effort national de dépistage massif du Covid-19.